

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITES	Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.
BC1 : Participation au fonctionnement, au développement, à l'information et à la communication d'une structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées			
A.1 Repérage du mode de fonctionnement de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines	A.1.1	Repérer le mode de Fonctionnement de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
	A.1.2	Repérer la réglementation en vigueur de la structure afin de favoriser les publics accueillis et son intégration, son action et son évolution dans son environnement dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
	A.1.3	Informar les publics accueillis sur les modalités de fonctionnement et les documents administratifs mis à sa disposition sur les activités de chaque public, au sein de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
A.2 Repérage des relations entre la structure et ses différents partenaires et adaptation du projet de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	A.2.1	Repérer les partenaires de la structure (fédération et organes déconcentrés, ministère chargé des sports et ses organes déconcentrés, collectivités territoriales, mouvement olympique, etc.) en tenant compte de son environnement dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
	A.2.2	Adapter la mise en œuvre du projet de la structure et faciliter la réalisation en adéquation avec les partenaires de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
A.3 Elaboration des supports de communication sur les activités au sein de la structure et Participation aux développements et promotion de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	A.3.1	Elaborer des supports de communication présentant le fonctionnement et les activités au sein de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
	A.3.2	Participer dans la promotion des activités et développer la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
BC2 : Conception d'un projet s'inscrivant dans le projet de la structure, dans le domaine du karate, wushu et disciplines associées			
A.4 Élaboration d'un projet de la structure, de ses ressources et du public accueillie dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	A.4.1	Élaborer un projet dans l'environnement de la structure et identifier les buts, finalité ,afin de s'assurer de sa réussite, en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes les rôles, les responsabilités de chacun en fonction du projet de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
	A.4.2	Identifier les moyens à la réalisation du projet et présenter les ressources nécessaires pour le financement dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
A.5 Repérage des objectifs et réalisation et procéder aux régulations nécessaires, production d'un bilan et les évolution dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	A.5.1	Analyser le déroulement du projet en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations et Concevoir un programme détaillé du projet avec les objectifs, les résultats clés et ébaucher du projet dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
	A.5.2	Analyser des outils du bilan du projet et des perspectives d'évolution et identifier les problèmes et risques dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
A.6 Préparation d'un déplacement d'un groupe de mineurs et sa planification dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	A.6.1	Préparer les démarches administratives nécessaires au respect de la réglementation concernant l'encadrement d'un groupe de mineurs dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
	A.6.2	Planifier un déplacement dans le projet de la structure et assurer les moyens matériels et humains nécessaires dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	
BC3 : Préparation et animation en sécurité des activités dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées			
A.7 Préparation d'un pratiquant ou d'un groupe de pratiquants jusqu'au niveau régional de compétition ou jusqu'au premier niveau de grade, 1 dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées , adaptation en fonction du public et repérage de la réglementation compétitions et technique dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	A.7.1	Préparer un pratiquant ou un groupe de pratiquants jusqu'au niveau régional de compétition dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées ou jusqu'au premier niveau de grade 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE de Karaté, Wushu et Disciplines Associées et assurer l'accessibilité pour les pratiquants présentant un handicap dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	
	A.7.2	Adapter la conduite des activités dans domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées et tenir compte du public, de son environnement et assurer l'accessibilité effective des personnes présentant un handicap	
	A.7.3	Repérer la réglementation fédérale applicable aux compétitions et techniques dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	
A.8 Elaboration de 5 séances pour un groupe de pratiquants Et conduite en sécurité d'une séance dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	A.8.1	Elaborer 5 séances des situations pédagogiques , adaptées d'actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	
	A.8.2	Conduire en sécurité et Adapter sa pédagogie en tenir compte des différents publics et accorder une attention particulière aux différences liées à l'âge, et au handicap éventuel du public dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	
A.9 Mise en sécurité des participants et des tiers et Prevention des comportements à risque et repérage des dispositions légales de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes et intervention en cas d'incident et d'accident dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	A.9.1	Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance et garantir une pratique en toute sécurité dans le domaine karaté , Wushu et Disciplines Associées	
	A.9.2	Repérer les dispositifs légales de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	
	A.9.3	Repérer les situations à risques en réagissant efficacement dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	
	A.9.4	Intervenir en cas d'incident et d'accident dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées	